Analyse Métier

Les psychomotriciens

En Région Centre - Val de Loire

La profession en quelques mots

« Les psychomotriciens sont habilités à accomplir, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin, les actes professionnels suivants :

- Bilan psychomoteur ;
- Education précoce et stimulation psychomotrices ;
- Rééducation des troubles du développement psychomoteur au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination ;
- Contribution, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique »

(Article R4332-1 du Code de la Santé Publique)

Illustration des parcours pour accéder à la profession de psychomotricien

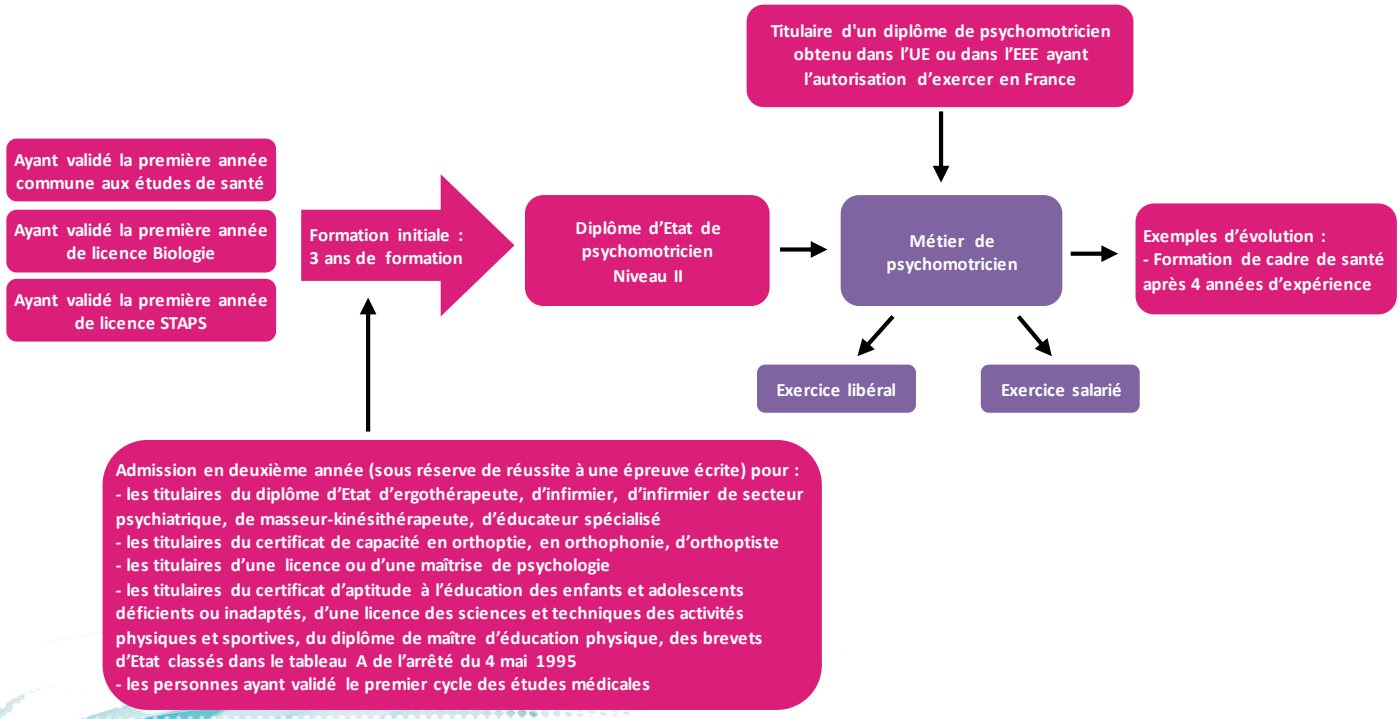

GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE – ORFE Décembre 2018
Sources : Conseil régional - ARS - DARES Pôle Emploi - DREES - DRDJSCS
Directeur de publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

1 institut de formation de psychomotricien pour 25 places en région Centre-Val de Loire

La formation au métier de psychomotricien est proposée en région Centre-Val de Loire par une école : l'Institut des Formations Paramédicales à Orléans qui a été agréé pour ouvrir ce nouveau cursus à la rentrée 2014.

Formation soumise à un quota défini par arrêté ministériel après proposition du Conseil régional, 25 places sont proposées en première année.

La formation se déroule sur 3 ans et est sanctionnée par un diplôme d'Etat de niveau II délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Une formation sélective

A l'origine, cette formation était accessible par voie de concours ; des dispositifs règlementaires ont cependant ouvert la sélection en totalité ou pour une partie, aux étudiants issus de la première année commune aux études de santé (PACES), ou d'une première année de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou d'une première année de biologie.

En région Centre-Val de Loire, la sélection se fait exclusivement par ces filières depuis 2015, les 25 places autorisées en première année se répartissant de la manière suivante :
- 11 places pour la filière STAPS de l'université d'Orléans ;
- 8 places pour la filière PACES de l'université de Tours ;
- 6 places pour la filière Biologie des 2 universités.

Certains diplômes et cursus de formation du secteur sanitaire donnent également droit à une admission en deuxième année, admission néanmoins soumise à une épreuve de sélection.

74 apprenants inscrits en 2017

74 étudiants ont suivi la formation de psychomotricien en 2017 dont 26* en première année.

Depuis son ouverture, ce cursus n'a aucune difficulté pour remplir les places ouvertes.

La première promotion à intégrer cette nouvelle filière de rééducation en 2014 était constituée de 15 étudiants du cursus STAPS et 10 étudiants issus de la filière Biologie, le recrutement via la PACES n'était alors pas encore effective.

2016 est la première année où trois promotions se côtoyaient au sein de l'institut de formation d'Orléans.

** : Les effectifs en redoublement ou en reprise de formation sont hors quota, d'où un effectif inscrit en première année supérieur au quota autorisé (25 places).*

Des étudiants avec des caractéristiques marquées

- Des étudiants jeunes : le cursus de psychomotricien concentre les effectifs les plus jeunes avec une moyenne d'âge de 20,3 ans, la tendance sur l'ensemble des filières paramédicales étant de 25 ans.
Cela s'explique par une entrée dans cette formation dans la continuité d'un cursus (après une année universitaire), condition exigée pour l'admission dans ce type de filière.

- 24% des étudiants sont des hommes, la moyenne sur l'ensemble des filières étant seulement de 15%.

- 91% des apprenants sont titulaires du baccalauréat scientifique, en lien avec les filières de recrutement de cette formation.

- Des étudiants originaires de la région : la formation de psychomotricien fait partie des cursus qui concentrent le plus grand nombre de personnes originaires de la région Centre-Val de Loire, 91% des effectifs. Cette caractéristique est à corréler avec le processus de recrutement de la filière, qui est centré sur les sortants des deux pôles universitaires de la région.
(Source: Enquêtes Ecoles 2017– DREES – DRDJSCS)

Un taux de réussite au diplôme de 100%

2017 est l'année des premiers flux de diplômés de la région Centre-Val de Loire.

Ainsi, 23 diplômes d'Etat ont été délivrés pour cette première promotion formée, avec un taux de réussite de 100%.

Effectif inscrit en formation de psychomotricien

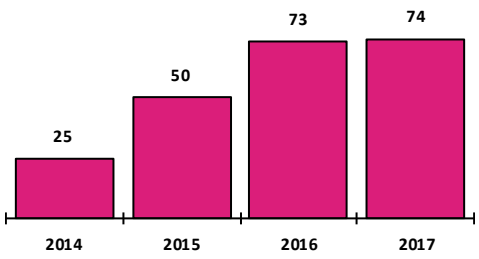

Source : DREES – DRDJSCS – Enquête Ecole

Répartition des effectifs en formation selon l'origine géographique

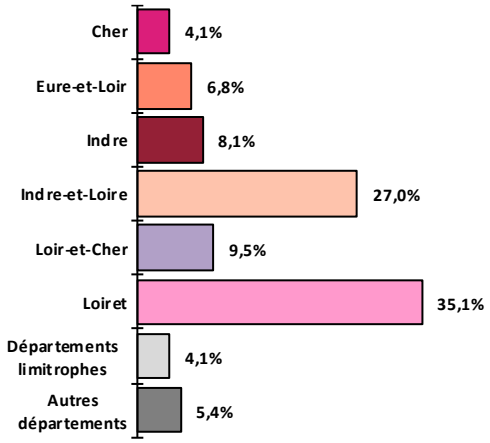

Source : DREES – DRDJSCS – Enquête Ecole 2017

Nombre de candidats présentés et reçus au diplôme

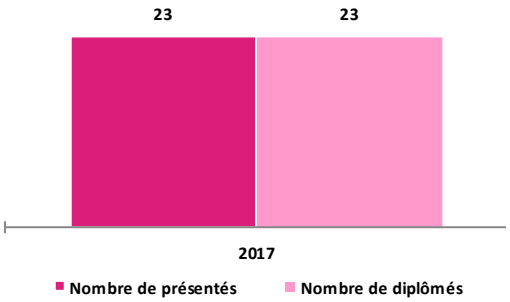

Source : DRDJSCS

Site de formation et quota autorisé en première année à la rentrée 2018

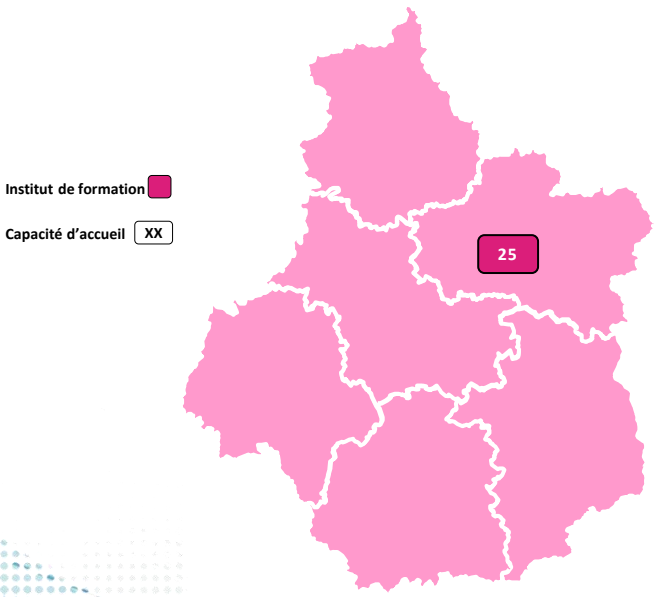

390 professionnels en exercice

392 psychomotriciens exercent leur activité sur les différents territoires de la région, avec une plus forte concentration dans l'Indre-et-Loire (105 praticiens) et dans le Loiret (110). L'Indre est le moins bien doté avec 30 professionnels répertoriés (Source : ARS-Fichier ADELI 20/11/2017).

Malgré l'absence de cursus de formation sur la région (jusqu'en 2014), le territoire a su attirer des professionnels formés dans d'autres régions.

En 5 ans, l'effectif régional a augmenté de 43%, à l'instar de la tendance nationale (+42%).

On peut s'attendre à voir une progression plus forte du nombre de praticiens en exercice sur le territoire régional avec la mise en place du cursus de formation menant au métier de psychomotricien.

Si on considère le nombre de diplômes d'Etat délivrés en 2017 comme base de référence, le calibrage de l'appareil de formation régional permet de renouveler l'ensemble des effectifs actuels en 17 années.

Une pratique salariale en majorité

85% des psychomotriciens exercent leur activité en tant que salarié, la pratique libérale étant peu répandue, seulement 15% des professionnels concernés.

Cette profession reste à dominante très féminine : 92% des effectifs sont des femmes.

Une profession jeune

A contrario d'autres professionnels de la rééducation, la pyramide des âges des psychomotriciens est plutôt jeune : 40% des praticiens ont moins de 35 ans sur le territoire régional, indicateur semblable à l'échelle nationale.

A titre comparatif, la part des effectifs de moins de 35 ans s'élève à 34% chez les masseurs-kinésithérapeutes et à 32% chez les orthophonistes.

Cette caractéristique peut s'expliquer par le développement relativement récent (par rapport à d'autres professions paramédicales) de cette filière de rééducation qui, de fait, n'a pas encore de professionnels arrivés en fin de carrière.

Au regard des effectifs âgés de 55 ans et plus présents en région, près de 80 départs en retraite sont à prévoir dans la prochaine décennie.

Une profession présente dans le domaine de l'enfance handicapée…

Dans les établissements et services pour personnes handicapées, les psychomotriciens travaillent en grande majorité sur le champ de l'enfance handicapée. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les instituts médico-éducatifs et les centres d'action médico-sociale précoce sont les premiers employeurs.

A l'instar des autres professionnels paramédicaux travaillant dans ces établissements, les psychomotriciens sont en majorité à temps partiel.
Néanmoins, ils se démarquent car leur quotité de travail est plus souvent inférieure à un mi-temps : 28% des intervenants paramédicaux ont, en moyenne, un temps de travail inférieur à 0,5 ETP, la part s'élève à 39% chez les psychomotriciens *(Source : DREES – Enquête ES Handicap)* . Cette caractéristique est notamment à corréler avec les quotités de travail prises en charge par les tutelles financières.

Notons que cette condition d'emploi peut donc représenter un frein à l'attractivité de ces postes salariés, d'autant plus si les établissements employeurs sont situés dans des zones rurales isolées.
Il y a donc un enjeu fort pour ces établissements « isolés » à se regrouper pour proposer un contrat plus important en temps de travail.

… et en progression dans le secteur des personnes âgées

Jusqu'à peu encore, les établissements pour personnes âgées avaient plus souvent recours aux masseurs-kinésithérapeutes lorsqu'ils faisaient intervenir des professionnels de la rééducation. Aujourd'hui, le panel d'intervenants tend à se diversifier au sein de ces institutions. Les ergothérapeutes et les psychomotriciens ont maintenant eux aussi leur place dans la prise en charge des publics vieillissants et on y voit leurs effectifs progresser *(Source : DREES – Enquête EHPA)* .

Répartition des psychomotriciens par mode d'exercice

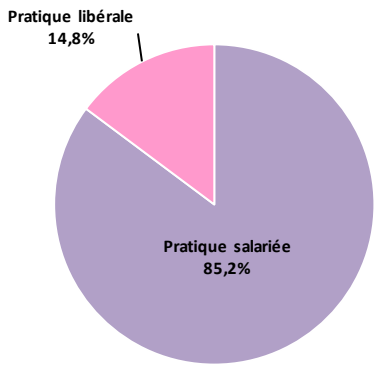

Source : ARS - fichier ADELI – 20/11/2017

Répartition des psychomotriciens salariés et libéraux par tranche d'âge

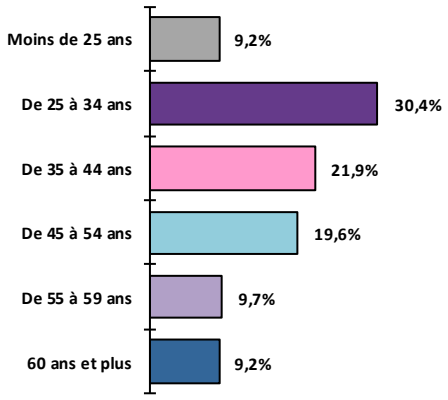

Source : ARS - fichier ADELI – 20/11/2017

Répartition départementale des psychomotriciens salariés et libéraux et part des effectifs de 55 ans et plus

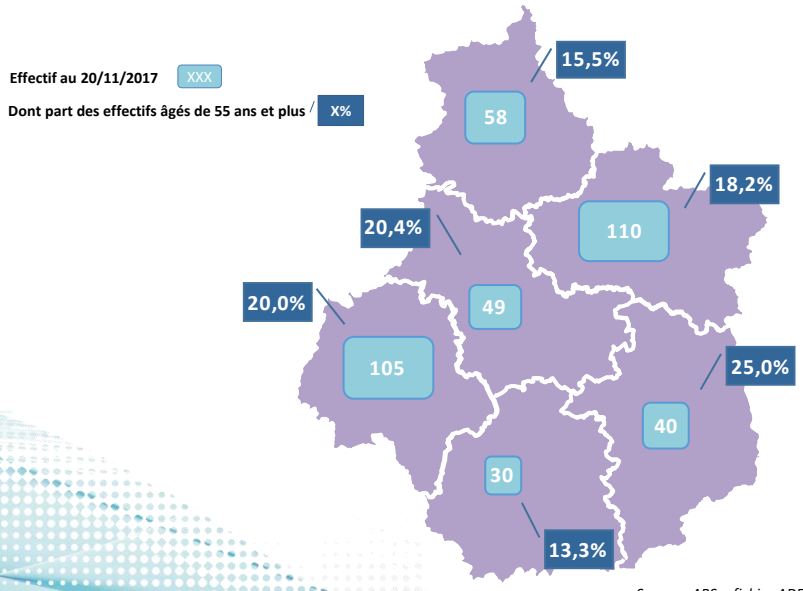

Source : ARS - fichier ADELI – 20/11/2017

Des besoins qui existent mais difficilement mesurables

A l'inverse des demandes d'emploi qui sont presque intégralement recensées par les services de Pôle emploi, les offres d'emploi peuvent être diffusées via d'autres réseaux. C'est le cas notamment pour les métiers de la rééducation.

De fait, le volume d'offres connu à ce jour ne représente qu'une vision très parcellaire des besoins réels et les tendances d'évolution sont donc à nuancer.

Au cours de l'année 2017, 54 offres d'emploi ont été enregistrées par les services de Pôle emploi sur le métier de psychomotricien, un volume en baisse par rapport à 2011 où le double d'offres avait été alors déposé.

Recrutements pour les secteurs des personnes âgées et de l'enfance handicapée

93% des offres enregistrées émanent du secteur d'activité de la santé humaine et de l'action sociale, les structures médico-sociales pour les personnes âgées et les enfants handicapées ainsi que les centres hospitaliers étant les plus nombreux à recruter ce profil.

7 offres sur 10 sont en CDI

Les contrats proposés dans les offres d'emploi sont en majorité des contrats à durée indéterminée, 76% des offres en 2017. Les recruteurs ont des besoins pérennes à satisfaire, une tendance qui est observée depuis 2010.

La baisse du volume d'offres entre 2010 et 2017 a porté en grande majorité sur les offres en CDI et les contrats d'une durée de 4 à 6 mois.

Des tensions récurrentes sur les métiers de la rééducation

Dans les enquêtes de besoins en main d'œuvre (BMO) de Pôle emploi, les recruteurs des professionnels de la rééducation font état de fortes difficultés sur leurs projets de recrutement, et ce depuis plusieurs années.

Sur les projets prévus au cours de l'année 2018, 80% sont annoncés difficiles à réaliser, la moyenne régionale toutes familles de métiers confondues s'élevant à 49%.

Les enquêtes menées par certains observatoires de branche corroborent cet état de tension récurent.

Néanmoins, l'appareil de formation régional s'est étoffé en quelques années sur les filières de la rééducation : ouverture de nouveaux cursus tels les psychomotriciens et les ergothérapeutes, hausse des quotas pour les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes.

On peut ainsi s'attendre à un vivier plus important de candidats potentiels pour répondre aux besoins de la région.

Offres d'emploi enregistrées (1) sur le ROME J 1412 - Rééducation en psychomotricité

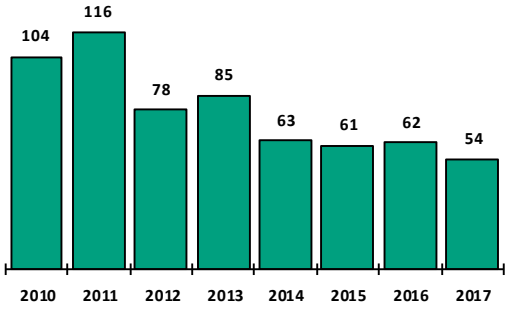

Source : DARES – Pôle emploi

Principaux recruteurs (1) en 2017 sur le ROME J 1412 - Rééducation en psychomotricité

	Poids des OEE
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	22%
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	17%
Activités hospitalières	17%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	13%
Autres activités du secteur "Santé et Action sociale"	24%
Autres secteurs	7%

Source : DARES – Pôle emploi

Répartition des offres d'emploi enregistrées (1) en 2017 le ROME J 1412 - Rééducation en psychomotricité et tendance d'évolution

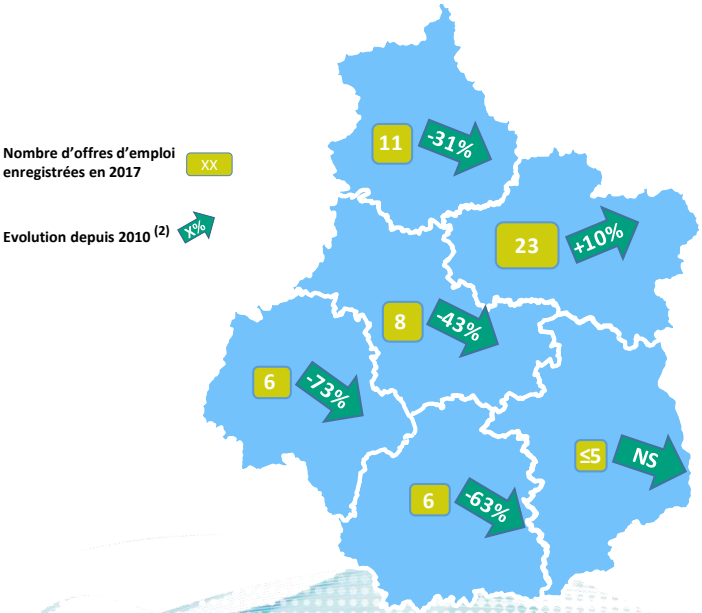

Source : DARES – Pôle emploi

Répartition des offres d'emploi enregistrées (1) en 2017 sur le ROME J 1412 - Rééducation en psychomotricité par type de contrat

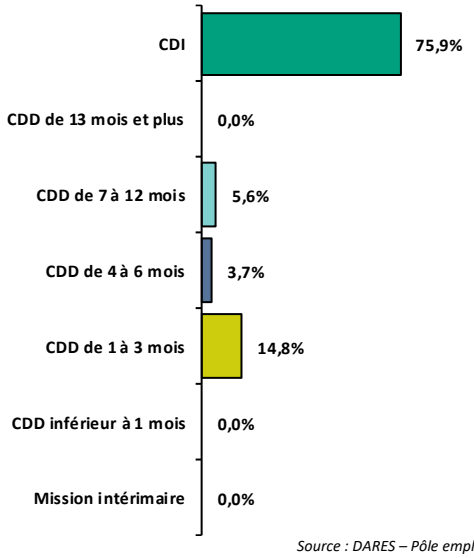

Source : DARES – Pôle emploi

(1) : Les offres d'emploi sont les offres collectées par Pôle emploi auprès des entreprises.
(2) : Les tendances d'évolution à l'échelle du département sont à prendre avec précaution au regard du volume des offres enregistrées.

Un début de prospective…

Variables influant le volume des effectifs

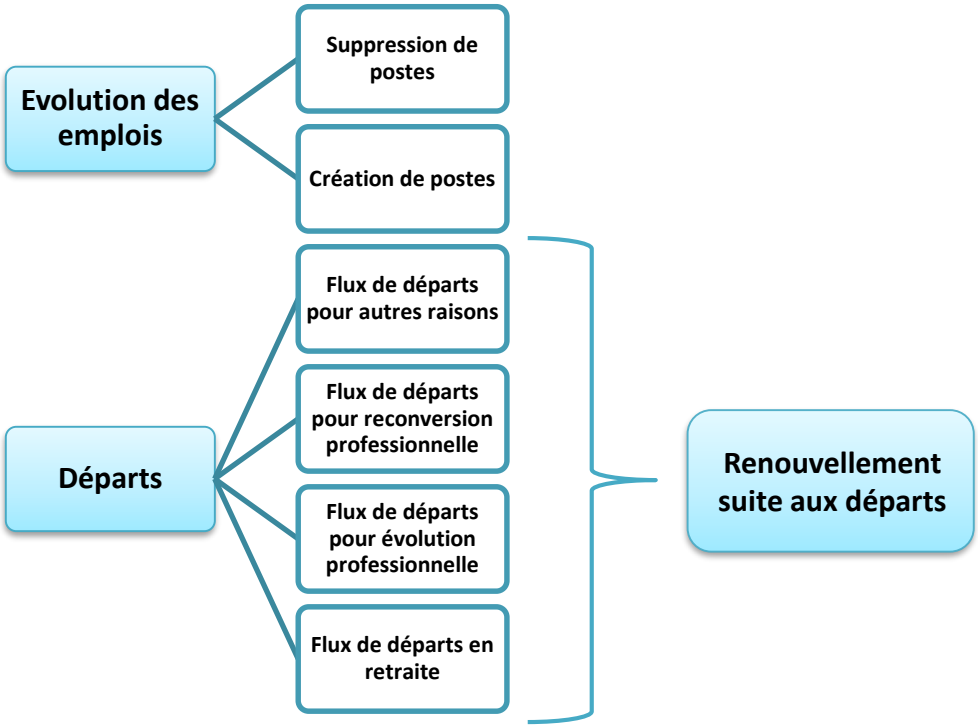

	Scénario 1 : Poursuite des tendances passées	Scénario 2 : Croissance modérée	Scénario 3 : Stabilité	Scénario 4 : Décroissance
Estimation de croissance des postes	7,3% de création / an	3,5% de création / an	0,0% de création / an	1,5% de suppression / an
Estimation des départs en retraite	1,7% de départs en retraite / an Considérons que les départs en retraite des effectifs de 55 ans et plus s'échelonneront sur les 10 prochaines années de manière uniforme.			
Estimation des départs hors retraite	Option A : 1% de départs hors retraite / an Option B : 2% de départs hors retraite / an			
Renouvellement de postes	100% Considérons que tous les départs seront remplacés.			

Projection des besoins annuels de recrutement

SCENARIO 1

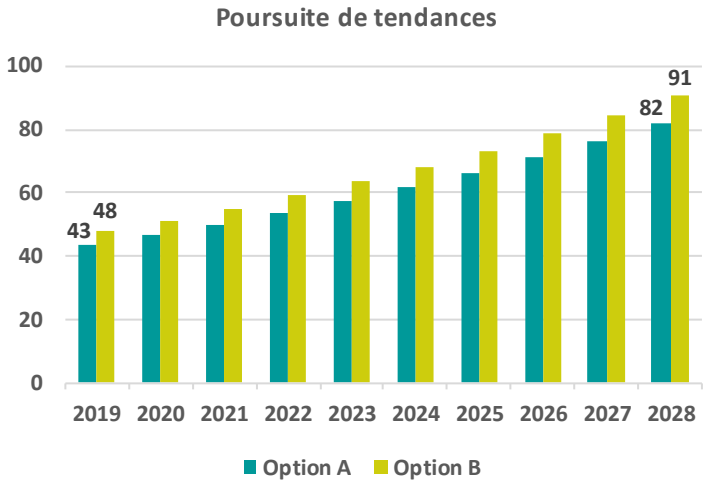

SCENARIO 2

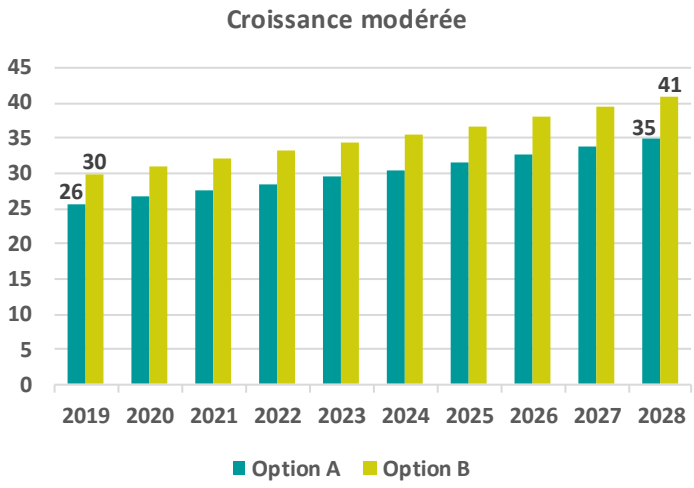

SCENARIO 3

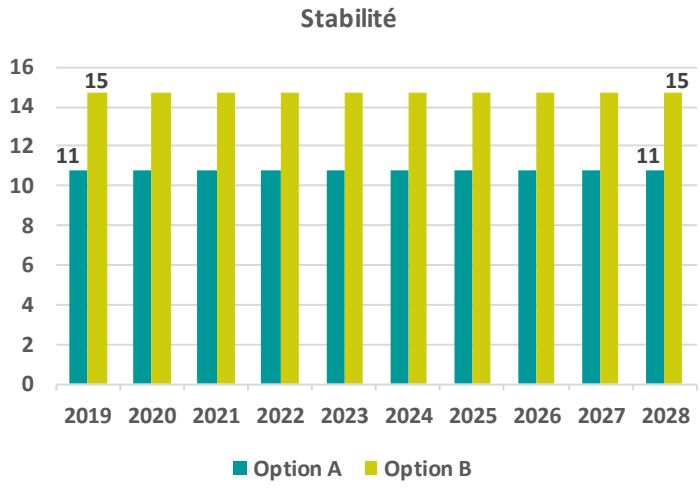

SCENARIO 4

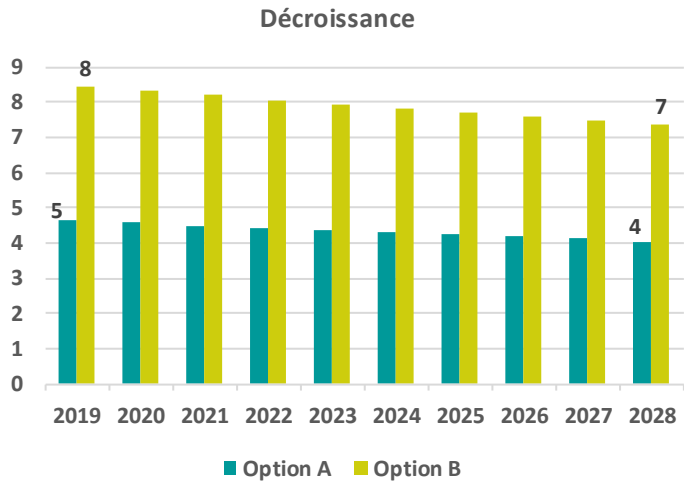

GIP Alfa Centre
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans
☎ : 02.38.24.15.40
✉ : j.caillet@alfacentre.org